E/cn.17/2010/10 **Nations Unies**



Conseil économique et social

Distr. générale 17 février 2010 Français Original: anglais

Commission du développement durable

Dix-huitième session

3-14 mai 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2010-2011 (session d'examen)

Conclusions des réunions consacrées à l'application au niveau régional à titre de contribution à la dix-huitième session de la Commission du développement durable

Note du Secrétariat

- Aux termes du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (le « Plan de mise en œuvre de Johannesburg ») adopté au Sommet mondial pour le développement durable de 2002, il convenait de s'employer efficacement à appliquer Action 21, le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et les conclusions du Sommet aux niveaux régional et sous-régional, par le biais des commissions régionales des Nations Unies et d'autres institutions et organes régionaux et sous-régionaux.
- À sa onzième session, la Commission du développement durable a invité les commissions régionales à envisager d'organiser, en collaboration avec le secrétariat de la Commission, des réunions consacrées à l'application au niveau régional afin de contribuer aux travaux de la Commission, conformément aux dispositions pertinentes du Plan de mise en œuvre de Johannesburg et en coopération avec d'autres organisations et organes régionaux et sous-régionaux, au besoin, ainsi qu'avec les bureaux régionaux de fonds et de programmes, les institutions financières et commerciales internationales et d'autres organismes et organes des Nations Unies. Ces réunions doivent se tenir de préférence avant la session d'examen de la Commission du développement durable et :
- Contribuer à accélérer l'application d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg;

^{*} E/CN.17/2010/1.





- b) Mettre l'accent sur le module thématique à examiner pendant le cycle d'application en cours;
- c) Apporter des contributions aux rapports du Secrétaire général et aux sessions de la Commission du développement durable, notamment en recensant les obstacles et les contraintes, les nouvelles possibilités et les nouveaux défis liés à l'application d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, et en mettant en commun les enseignements tirés et les bonnes pratiques;
- d) Prévoir des contributions de la part des grands groupes, compte tenu des paragraphes 139 g) et 149 c) et d) du Plan de mise en œuvre de Johannesburg.
- 3. À l'invitation de la Commission du développement durable, toutes les commissions régionales des Nations Unies ont organisé des réunions d'application régionale dans leurs régions respectives, préalablement aux douzième, quatorzième et seizième sessions de la Commission. Ces réunions ont été organisées indépendamment ou à l'occasion de forums régionaux sur des sujets pertinents. Les textes adoptés à l'issue de ces réunions ont constitué des apports pour l'élaboration des rapports du Secrétaire général et un bon point de départ pour les discussions qui ont eu lieu durant les douzième, quatorzième et seizième sessions de la Commission.
- 4. À sa dix-huitième session, la Commission du développement durable examinera les progrès de tout ordre accomplis dans la réalisation des engagements et la poursuite des buts et objectifs concernant le module thématique transports, produits chimiques, gestion des déchets, extraction minière et cadre décennal de programmation sur les modes de consommation et de production durables. En vue de cet examen, les commissions régionales ont organisé, en collaboration avec le secrétariat de la Commission et avec d'autres organismes régionaux et sous-régionaux, une série de réunions consacrées à l'application au niveau régional :
- a) Pour l'Afrique, une réunion s'est tenue à Addis-Abeba, du 27 au 30 octobre 2009, à l'occasion de la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (voir E/CN.17/2010/10/Add.1);
- b) Pour l'Asie et le Pacifique, une réunion s'est tenue à Bangkok, du 30 novembre au 1^{er} décembre 2009 (voir E/CN.17/2010/10/Add.2);
- c) Pour l'Europe et l'Amérique du Nord, une réunion s'est tenue à Genève, les 1^{er} et 2 décembre 2009 (voir E/CN.17/2010/10/Add.3);
- d) Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, une réunion s'est tenue à La Antigua (Guatemala) les 26 et 27 novembre 2009 (voir E/CN.17/2010/10/Add.4);
- e) Pour l'Asie occidentale, une réunion s'est tenue au Caire, du 4 au 6 octobre 2009, parallèlement à la onzième session du Comité conjoint sur l'environnement et le développement dans la région arabe (voir E/CN.17/2010/10/Add.5).

2 10-24375